

SCHAUZ, Désirée, *Strafen als moralische Besserung. Eine Geschichte der Straffälligenfürsorge 1777-1933*

Falk Bretschneider



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/1782>

DOI : [10.4000/ifha.1782](https://doi.org/10.4000/ifha.1782)

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Référence électronique

Falk Bretschneider, « SCHAUZ, Désirée, *Strafen als moralische Besserung. Eine Geschichte der Straffälligenfürsorge 1777-1933* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 01 janvier 2009, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/1782> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.1782>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

©IFHA

SCHAUZ, Désirée, *Strafen als moralische Besserung. Eine Geschichte der Straffälligenfürsorge 1777-1933*

Falk Bretschneider

- 1 D.S. fait partie de ces jeunes historiennes et historiens ayant fortement contribué, ces dernières années, à donner un nouveau souffle à la recherche allemande sur la criminalité et la justice pénale en travaillant sur le XIXe s., période jusqu'alors négligée par une historiographie se focalisant sur l'époque moderne. L'ouvrage qu'elle a tiré de sa thèse, soutenue en 2005 à l'Université de Cologne, traite pour la première fois de manière approfondie d'un élément constitutif (mais longtemps ignoré par les historiens) du régime pénitentiaire depuis l'aube de la modernité : les dispositifs d'assistance aux délinquants, que ce soit à l'intérieur de la prison ou à sa sortie. Méthodologiquement, l'auteure se place du côté d'une analyse des processus socioculturels de normalisation et des techniques d'intervention sociale, associant l'étude des discours et des pratiques dans un domaine de la régulation sociale qui a émergé au croisement d'une pluralité de champs disciplinaires (médecine, pédagogie, mais aussi architecture et autres sciences du génie civil). Soucieuse d'apporter à l'analyse en termes de dispositifs, version foucaldienne, une autre dimension, celle de la dynamique historique, elle propose d'y ajouter le niveau des expériences faites par les acteurs sociaux et des effets discursifs et institutionnels qui en découlent (p. 27).
- 2 Le livre se divise en trois parties qui suivent un ordre chronologique. La première est consacrée à la période 1777-1861 et retrace les origines de l'assistance aux délinquants, origines que D.S. retrouve, à l'instar de nombreux autres travaux, à l'extérieur du champ des normes du droit pénal. Fruit d'abord d'un investissement philanthropique, la réflexion sur les conditions d'exécution des peines plonge ses racines dans un vaste mouvement associatif à coloration religieuse. En Allemagne, la « Société des prisons en Rhénanie-Westphalie » (Rheinisch-Westphälische Gefängnisgesellschaft), institution à vocation interconfessionnelle fondée en 1826 par le pasteur Theodor Fliedner, devint, grâce à son réseau de communication développé, le prototype et le chef de file de

nombreuses autres initiatives. L'impact de ce tissu associatif, cependant, connu de fortes variations conjoncturelles. Limitées d'abord dans leurs actions par les réticences de l'État envers l'intégration de l'action charitable dans la réforme du système pénitentiaire, les associations de prison (Gefängnisvereine) eurent un plus grand succès à partir des années 1850 quand, à la suite d'une généralisation de l'assistance spirituelle dans le monde pénitentiaire, la formation et la professionnalisation des aumôniers leur offrirent la possibilité de s'insérer davantage dans les prisons. Là aussi, pourtant, des revers ne se firent pas attendre : d'une part, les logiques propres des grandes Églises mirent fin à l'orientation interconfessionnelle et, d'autre part, l'utopie sur laquelle le travail des associations reposait – l'amendement du malfaiteur par l'« autorité pastorale » (p. 157) – se vit de plus en plus contestée par une expertise « scientifique » déplorant la « fausse dévotion » et l'« hypocrisie » d'une éducation sous le signe de l'amour du prochain (p. 182).

- 3 Malgré quelques efforts, l'Allemagne ne connut pas, après 1871, de législation uniforme en matière de régime pénitentiaire. Celui-ci resta l'affaire des différents États-membres de l'Empire qui, en 1897, réussirent tout de même à se mettre d'accord sur quelques principes communs. Les dernières décennies du XIXe s., objet de la deuxième partie de l'ouvrage embrassant les années 1861-1918, furent en outre le théâtre d'une profonde transformation des perceptions générales de la criminalité. Alors que les représentants des Gefängnisvereine restaient fortement attachés à une conception morale de la délinquance qui imputait les raisons d'un comportement criminel à la seule corruption morale de l'individu concerné, la politique pénale fut de plus en plus marquée par une scientificisation du fait social ayant pour résultat une place croissante des modes de pensées positivistes issus des sciences de la nature dans le régime pénitentiaire. Cette transformation fondamentale ne pouvait rester sans conséquences pour l'assistance apportée aux détenus ; face au rôle grandissant que jouait désormais dans le domaine de la régulation sociale la figure de l'« expert », les associations, la Rheinisch-Westphälische Gefängnisgesellschaft en tête, s'engagèrent notamment pour une professionnalisation du personnel de garde, issu jusqu'ici, dans la plupart des pays germaniques, des rangs inférieurs de l'armée. En même temps, de nombreux aumôniers de prison intervinrent dans les débats sur la psychologie délinquante, prétendant avoir une meilleure connaissance de l'« âme du criminel » que tous les autres experts dans ce domaine (p. 263). Parmi ces mêmes aumôniers se trouva, en outre, un nombre croissant de docteurs en théologie. Le domaine de l'assistance aux prisonniers devint ainsi une tâche de plus en plus valorisante, puis une profession à part entière dans laquelle les femmes (en tant qu'assistantes dans les prisons féminines) avaient également leur place. D.S. montre, enfin, les stratégies d'adaptation et d'appropriation de la part des aumôniers face aux nouvelles définitions médicales de la criminalité : celles-ci leur servirent d'explications bienvenues pour justifier l'échec de toute tentative d'amendement auprès de certaines catégories de détenus et notamment auprès des « criminels congénitaux ». Pourtant, cette attitude eut pour conséquence non seulement un transfert de la confession du domaine de la pratique religieuse à celui de l'enquête médicale, mais aussi une soumission latente des agents du repentir sous l'autorité grandissante des psychologues et autres médecins ; en même temps, elle bloqua toute remise en question des stratégies traditionnelles propres à l'assistance aux détenus, aumôniers et autres acteurs se rattachant à l'idéologème de l'« infériorité mentale » et se refusant ainsi à exercer tout jugement critique sur la condition carcérale (p. 328-331).

- 4 La troisième partie de l'ouvrage, enfin, traite de l'époque de la République de Weimar, période fortement marquée, quant à la politique pénale et au régime pénitentiaire, par des continuités par rapport à l'Empire. Les orientations restaient, en principe, les mêmes : rigueur et exclusion pour les délinquants considérés comme « incorrigibles » ; réhabilitation par le travail et l'éducation morale de ceux dont on espérait la réintégration dans la société. Encore une fois, D.S. insiste pourtant sur la « force d'inertie » (p. 352) des approches morales et religieuses de l'assistance aux détenus. C'est surtout ici que se révèle l'originalité de l'ouvrage qui réussit à montrer comment ce que l'auteure appelle le « dispositif de l'amendement » finit par s'adapter continuellement aux exigences extérieures et change pour, finalement, rester le même. Ce faisant, le livre nous donne une illustration remarquable de cette « réforme permanente de la prison » dont parlait déjà Michel Foucault et qui continue jusqu'à nos jours.
- 5 Sans aucun doute, l'étude de D.S. constitue donc une pièce majeure à verser au dossier d'une histoire du régime pénitentiaire allemand des XIXe et XXe s. Bien argumenté et richement documenté, le livre propose en outre une analyse éclairante des rapports complexes entre enfermements et religion. Pourtant, il est davantage une histoire des savoirs pénitentiaires que des pratiques concrètes de l'assistance aux détenus. C'est également pourquoi, une fois de plus, l'histoire de la prison est écrite ici en faisant largement abstraction d'une fraction importante de ses acteurs : les prisonniers eux-mêmes. Ceci résulte davantage d'un choix que d'un manque de sources. Il est dès lors tout à fait logique que le texte de D.S. soit publié dans une collection portant sur l'histoire des idées. À la différence de leurs collègues modernistes, les historiens du système pénal contemporain restent en ce moment, outre-Rhin, fascinés par l'univers des discours. Cette orientation a fait naître, ces dernières années, un nombre considérable d'études de haute qualité dont le présent ouvrage fait indubitablement partie. Mais elle laisse un vide, celui de la vie des hommes et des femmes assujettis, à en croire les conclusions implicites des recherches actuelles, à la force normalisatrice des discours régulateurs. Dans cette perspective, de futures études pourraient peut-être mieux nous renseigner sur le vécu de ce dispositif contraignant et hautement moralisateur qu'était l'assistance aux délinquants au XIXe s. Dans l'optique de telles recherches, le livre de D.S. a sans aucun doute posé de solides fondements.
- 6 Falk BRETSCHNEIDER (École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris)